

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Camille Durand

<https://www.cadre21.org/membres/8f3a02ae8aada07c32a24cb6>

Date d'obtention : 2024-02-08 18:34:16

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

La méthode d'intervention SEXTO est une collaboration bienveillante et efficace entre différents partenaires (école secondaire, le service de police et le DPCP) dans le but d'encadrer les interventions et de prendre en charge rapidement la victime, les autres jeunes impliqués et la famille de ceux-ci lorsqu'il se produit une situation de sextage impliquant des jeunes adolescents de moins de 18 ans.

La méthode d'intervention est rapide et efficace ce qui limite la propagation et les impacts. Elle se veut également

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Cette formation va me permettre d'intervenir adéquatement lorsqu'une situation de sextage se produira dans le cadre de mon travail dans une école secondaire. La formation me permettra également de prendre en charge rapidement la victime et les autres jeunes impliqués afin de réduire le risque de propagation et les impacts qu'une situation comme celle-ci peut avoir sur la victime et l'entourage de la victime.

La formation SEXTO m'aide également à mieux comprendre mon rôle et mon devoir en tant qu'intervenante en milieu scolaire lorsque je suis face à une situation de sextage.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Je ne dois jamais consulter ou voir les images et/ou les vidéos pouvant correspondre à de la pornographie juvénile qui se trouvent sur les ou les appareils électroniques des jeunes impliqués.

Je dois suivre la trousse SEXTO et la grille d'évaluation de l'incident afin d'intervenir. Je dois également rencontrer le jeune impliqué seul afin d'éviter que sa version des faits influence celle des autres jeunes impliqués.



Au coeur de votre stratégie #DevProf

 cadre21.org

